



LYSIAS

PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

SUJET LYSIAS – L2

Demi-finale – Vendredi 14 février 2020

Procureur de la République c/ Lou NEF

Lou NEF est une jeune-femme de gauche. Une vraie. On la croise souvent au coin de la rue Saint-Jacques avec un tote-bag au bras, sirotant un Frappuccino Caramel sans chantilly et au lait de soja. Dans sa Kindle, on trouve essentiellement du Karl Marx et du Thomas Piketty (elle confond souvent les deux) et sur son Smartphone, des podcast à la gloire de Che Guevara et de Julien Dray. Malgré les risques évidents qu'elle encourt, elle n'hésite pas à afficher publiquement ses convictions politiques : son compte Twitter, qui entend « anéantir la société de consomm-à-cons » a récemment dépassé la barre des trois mille abonnés.

Après un BAC ES obtenu brillamment, malgré une critique virulente et subversive de Laurent Fabius dans sa copie d'Histoire, Lou NEF s'oriente naturellement vers une licence de droit au sein de la meilleure université juridique de France. Pour elle, la Sorbonne est une libération. Au milieu des blocus, des occupations et des cours de sociologie politique (un vrai capharnaüm), Lou comprend le monde tel qu'il est. Les riches gouverneraient les pauvres, les pesticides tueraient les tomates et dans quelques années, les ours polaires pourraient devenir des ours tout court. Très vite, elle se noue d'amitié avec Ambroise et Ariane, co-responsables de la section communiste de l'Université et avec qui elle passe le plus clair de son temps. Entre deux cours, les trois compères organisent les grèves et entre deux grèves, refont le monde autour d'un tartare place du Panthéon. Ses « camarades » la conforteront dans ses idéaux : le métier d'avocat pénaliste, « voué à la défense des plus pauvres et à l'attaque des méchants » semble définitivement fait pour elle.

Son existence basculera quelques jours plus tard, peu avant son amphithéâtre de droit fiscal, lorsqu'un jeune brun ténébreux d'une vingtaine d'années, décide de prendre la parole sur la grande estrade en bois. Aurélio K., président de la Conférence internationale Lysias (CIL), annonce alors l'ouverture du concours qui désignera « le futur grand espoir du barreau de Paris ». L'occasion est trop belle, il s'agit pour Lou d'une évidence. Ni une ni deux, elle sort de l'amphithéâtre pour s'inscrire sur les listes du Centre Panthéon. En rentrant chez elle, ses pensées se bousculent : réussira-t-elle à défendre des voleurs ? Des bandits ? Ou pire, des patrons ?

Le jour J, Lou se présente pleine d'enthousiasme. Les cheveux teints en rouge pour l'occasion, un pendentif en forme de marteau et un petit pin's du PCF, elle s'apprête à défendre coûte que coûte ses idéaux. 10 minutes puissantes, d'une intensité rare, avec une envolée finale achevée par des pleurs en hommage « à chaque petit ange parti trop tôt ». Confiante, Lou sort de la salle.

Malencontreusement, les juges laissent la porte entrouverte, provoquant la curiosité de Lou qui laisse traîner une petite oreille pour écouter les critiques. « Trop révolutionnaire », « pas assez juridique », « nous ne pouvons sans doute pas la prendre », « intimidante »... Pire, un membre ose tenter une blague sur sa nouvelle teinture... Le choc est violent. Lou ne réalise pas. Elle s'effondre dans le couloir, avant de s'enfuir en courant. Dans un état de colère absolu, elle passe en hurlant devant ses meilleurs amis réunis devant leur local sans même les reconnaître, et s'engouffre dans une petite cave à vin rue des Cannelles.

Quelques heures plus tard, après huit bacchus dans le nez, Lou NEF revient devant son Université. Ses amis sont rentrés. Seul un homme d'entretien passe faire le ménage entre deux étages, un walkman dans les oreilles. En pénétrant dans le bâtiment A, elle remarque le local de l'association Lysias entrouvert. Les membres semblent être partis depuis longtemps, et son état d'ébriété la pousse à entrer discrètement dans la petite salle de 8m² en prenant soin de refermer la porte à clef derrière elle, le temps que le Centre ferme ses portes pour la nuit. Vers deux heures du matin, Lou s'emporte. Elle renverse les tables, les chaises et la vingtaine de livres qui se trouvent sur l'étagère en contemplant tous ces grands auteurs bourgeois éparpillés à ses pieds. Un accès de rage la prend subitement. Elle allume alors une cigarette et s'assoit. Patiente. Sa main tremble. Aura t-elle le cran ? Elle fait tourner son mégot encore brûlant entre son pouce et son index : « oserais-je vraiment ? » se dit-elle.

La cigarette tombe. Comme un couperet. Prise instantanément de panique et de remords, Lou n'attend même pas de voir si son stratagème fonctionne et détale aussitôt. Elle rentre en courant chez elle, toute affolée. Une fois dans son lit, elle réalise enfin son geste et les conséquences qui pourraient en découler. Après réflexion, et sur le point de s'endormir, elle se persuade que le feu n'a pas pris. Elle n'a disposé en évidence qu'une vingtaine de bouquins, et en réalité c'est à peine si le mégot était encore allumé.

C'est un mail de l'administration qu'elle reçoit le lendemain intitulé « INCENDIE CRIMINEL À L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE » qui la sort de son sommeil agité. Il y est écrit qu'un individu a tenté de mettre le feu à l'école, mais que son projet n'a, par miracle, pas abouti. Le local seulement s'est enflammé mais la faculté a été sauvée in extremis par les pompiers.

A peine a-t-elle le temps d'assimiler la nouvelle que des officiers de police viennent frapper à sa porte et l'emmènent manu militari en garde à vue. La pauvre Lou avait laissé tomber de son sac son précieux pendentif en forme de marteau, qui avait été immédiatement reconnu par l'agent d'entretien comme lui appartenant, cette dernière étant la seule au sein de l'école à posséder pareil objet.

Par une plaidoirie aussi éloquente que juridiquement fondée, d'une durée maximale de dix minutes, vous poursuivrez, en tant que procureur de la République, Lou NEF sur le fondement de l'article 322-6 du code pénal, et représenterez, en tant que défendeur, les intérêts de Lou NEF.